



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle Force Ouvrière de l'Eure

à l'UD F.O. 17-ter rue de la côte blanche 27 000 Evreux 02 32 33 01 11

fnecfpfo27@gmail.com

Déclaration de la FNEC FP-FO 27 au CSA SD du 25 juin 2026

Madame la Directrice Académique de l'Eure,
Mesdames et messieurs les membres du CSA de l'Eure,

Nous nous réunissons aujourd'hui pendant un épisode de canicule qui met sur le devant de la scène l'inadéquation des bâtiments scolaires avec le dérèglement climatique.

Ainsi, les conditions de travail des personnels de l'Education Nationale et des élèves ont été fortement impactées par les températures élevées, des cours de récréation non ombragés et des bâtiments qui sont des passoirs thermiques.

Aucune initiative n'a été prise au niveau national ou même départemental, malgré le courrier que nous vous avons adressé le 19 juin vous enjoignant de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre l'accueil des personnels et élèves dans de bonnes conditions et de permettre aux personnels de se mettre en sécurité si les températures dans les locaux ne le permettaient pas. Comme c'est de plus en plus le cas avec la territorialisation de l'école, la responsabilité a été laissée aux élus locaux de décider des mesures à mettre en place voire de fermer les écoles ! Chacun s'est débrouillé comme il a pu.

Résultat, c'est le chaos dans tous les établissements scolaires ! Des incompréhensions et des tensions avec les collectivités ont eu lieu dans beaucoup de communes et des personnels ont dû accueillir leurs élèves dans des conditions intolérables (parfois plus de 35°C dans les classes).

A l'image des rythmes scolaires, l'Etat tente au travers d'évènements climatiques de territorialiser l'école en donnant tout pouvoir aux élus locaux pour la gestion des écoles : Le SNUDI FO et sa fédération, la FNEC FP FO, n'auront de cesse de s'opposer à tout transfert de compétences pour la gestion des écoles ! D'ailleurs, dans le cadre de ce CSA qui traitera des Organisations du Temps Scolaires (OTS), le SNUDI FO et sa fédération, la FNEC FP FO, revendiquent depuis des années avec les personnels l'abrogation de la loi Peillon et la mise en place des 4 jours pour tous sur 36 semaines.

Les collègues travaillent sous des chaleurs écrasantes, les élèves comme les personnels sont en souffrance. Impossible d'enseigner pour les professeurs des écoles ou d'accompagner des élèves en situation de handicap pour les AESH !

Le ministre qui a reçu la FNEC FP FO lundi a répondu avec désinvolture que n'étant pas propriétaire des locaux, il ne peut rien faire.

Mais ce ministre n'est-il pas membre d'un gouvernement chargé de gérer les affaires de l'Etat ? Ce gouvernement est l'employeur de tous les personnels qui travaillent à l'éducation nationale. C'est bien l'employeur qui doit placer les personnels dans des conditions leur permettant d'exercer leur métier en toute sécurité.

Le SNUDI FO et sa fédération, la FNEC FP FO, demandent l'application du décret du 25 mai 2025 qui prévoit de nouvelles obligations pour l'employeur et notamment son article L4121-1 qui indique que « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. »

C'est bien l'Etat qui doit garantir aux enfants de ce pays le droit à l'éducation. Et des conditions permettant de passer les épreuves du brevet et du bac en toute sécurité, et en totalité.

Il faut débloquer en urgence les moyens permettant d'enseigner dans de bonnes conditions.

Pour rappel, en 2023, Macron avait promis la rénovation en dix ans de 40 000 écoles, dont 10 000 d'ici 2027. Il n'en est rien. Le ministre lui-même reconnaît que les bâtiments ne sont pas adaptés. Mais en quelques semaines, le gouvernement a su trouver 36 milliards d'euros pour le budget de l'armée ! Et il n'y aurait pas d'autre solution que de travailler dans des locaux surchauffés ou de renvoyer les élèves chez eux ?

Chose intéressante : on compte environ 265 000 classes à l'école primaire, 110 000 classes dans les collèges et 85 000 classes dans les lycées en France.

L'installation d'un système de climatisation pour chacune de ses 460 000 classes, à raison de 2 000 euros par classe, coûterait en tout et pour tout 920 millions d'euros.

C'est précisément le montant des crédits restitués par les rectorats depuis trois ans, et donc retirés des budgets, et qui auraient été bien utiles à la rénovation des 60 000 établissements scolaires du pays.

Lors des épisodes neigeux, faute d'entretenir les routes, les cours sont annulés chaque année. Lors de la dernière épidémie, plutôt que de fournir des masques et d'ouvrir des lits dans les hôpitaux, nous avons été confinés et l'école de fait s'est arrêtée.

Chaque année, les épisodes de canicule posent les mêmes questions.

Le SNUDI-FO exige :

- dans l'immédiat, l'octroi de tout matériel permettant aux écoles de fonctionner en mettant les personnels et les élèves en sécurité, y compris en passant par des mesures de réquisition de matériel comme des climatiseurs notamment, et la mise en place de toutes mesures d'urgence permettant de protéger les personnels et les élèves ;
- le respect des attributions d'autorisations spéciales d'absence accordées aux personnels ayant des pathologies les rendant particulièrement vulnérables aux grosses chaleurs ;
- un plan de rénovation de toutes les écoles pour leur permettre de faire face à ces vagues de canicules qui se multiplient ;
- que le dispositif d'accueil exceptionnel (DAE) repose sur le volontariat comme l'a indiqué le ministre en audience avec FO le mardi 23 juin ;
- qu'aucune pression soit exercée pour la mise en place du plan de continuité pédagogique qui n'est pas cadré réglementairement et dont le télétravail n'étant pas applicable à l'enseignement. Il doit se faire en bonne intelligence, sans exigence démesurée de la hiérarchie.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour discuter de la carte scolaire et des ajustements de la rentrée avec comme axe central : le nombre d'élèves par classe. Ou, pour la FNEC FP FO, comment mettre à profit la déprise démographique pour favoriser un enseignement et des conditions de travail de qualité pour enseignants et élèves ?

Malheureusement, Madame la directrice académique, nous savons que ce ne sont pas les choix qui ont été faits au niveau ministériel, puisque loin de maintenir les budgets de l'Education Nationale, le gouvernement décide plutôt d'augmenter les budgets de l'armée au travers du projet d'actualisation de la loi de programmation militaire (LPM) adopté à l'Assemblée nationale qui prévoit une rallonge de 36 milliards d'euros pour les armées, d'ici à 2030 portant le budget militaire à 449 milliards.

Dans le même temps, le premier ministre décide de retirer plus de 6 milliards d'euros supplémentaires dans le budget de l'Etat et de la Sécu, en raison de « l'activité de nos forces armées au Moyen-Orient ».

La baisse démographique devient alors le prétexte pour des fermetures de classes supplémentaires. 4000 nationalement dont 1891 dans le premier degré, 59 dans notre département. Et ce alors que les conditions de travail des enseignants n'ont cessé de se dégrader.

Que dire aussi des 10 postes bloqués pour la mise en place des PAS alors que l'Assemblée Nationale a rejeté la généralisation de ces Pôles d'Appui à la Scolarité et que ces postes seraient bien plus utiles s'ils étaient utilisés pour faire baisser le nombre d'élèves par classe ou éviter les triples, quadruples voire quintuples niveaux que vos fermetures de classes imposent dans certaines écoles.

En effet, les PAS ne résoudront pas le problème que rencontrent les personnels de l'Education Nationale, les élèves porteurs de handicap et leurs parents. Seule une prise en charge réelle des besoins de ces élèves dans un cadre adapté leur fournissant les soins et le milieu sécurisant auxquels ils ont le droit permettra de sortir de la situation terrible dans laquelle sont plongés les personnels et usagers de l'école publique.

C'est pourquoi la FNEC FP FO demande à nouveau que ces postes soient réaffectés en poste-classe et qu'aucun poste de remplaçants et de classe ne soit utilisé comme variable d'ajustement pour la création de poste à la rentrée.

La situation est grave. En France, 10 % des élèves notifiés n'ont pas d'AESH soit 50 000 élèves. Dans l'Eure, 530 élèves sont en attente d'une place en ESMS, soit plus d'1 élève par école ! On nous informe de délais d'attente de 4 voire 5 ans ! Au lieu de créer des places en ESMS, le ministère prépare leur externalisation contrainte. Ces enfants ont besoin de soins que la meilleure pédagogie du monde ne suffira pas à leur donner !

La création des nouveaux PAS a plongé aussi bon nombre d'AESH dans l'angoisse en cette fin d'année. Les avenants envoyés suite aux deux vœux formulés par les AESH, ont alarmé bon nombre d'entre elles et certaines envisagent le licenciement plutôt que subir une nouvelle dégradation de leurs conditions de travail.

Et ce n'est pas une surprise, puisque le Ministre de l'Education avait déjà contacté France Travail pour prévenir qu'il y aurait certainement une forte augmentation des inscriptions sur les listes de demandeurs d'emploi suite au déploiement des PAS.

Par ailleurs, la FNEC FP FO demande le recrutement de personnels spécialisés jusqu'à obtention de RASED complets pour 800 élèves, et en attendant la possibilité de faire fonction sur les postes d'ADP, ex Maître E, le recrutement d'AESH à hauteur des besoins et la limitation du nombre d'élèves à 12 en classe d'ULIS collège. Ce sont des mesures nécessaires pour une amélioration des conditions de travail des enseignants et de la prise en charge des élèves en difficultés ou porteurs de handicap.

La FNEC FP FO attire aussi l'attention de vos services sur les difficultés de remplacement qui ont duré toute l'année et ne sont, à l'heure actuelle, pas réglées. La FNEC FP FO demande la création de nouveaux postes pour permettre aux personnels de s'absenter tout au long de l'année ainsi que le retour des postes spécifiques de ZIL, BD et BD stage, avec la gestion des remplacements par les circonscriptions, en recrutant des personnels administratifs.

Face à toutes ces difficultés rencontrées par les personnels de l'Éducation Nationale, la FNEC FP FO demande que la liste complémentaire soit appelée dès maintenant et que toutes les demandes d'INEAT soient acceptées.

Pour conclure, le SNUDI FO et sa fédération, la FNEC FP-FO, exigent aussi :

- l'annulation des 4 000 suppressions de postes, dont 44 dans l'Eure, et la création des postes nécessaires, y compris de tous les postes spécialisés !
- l'ouverture des places nécessaires en ESMS, non aux externalisations !
- La création d'un statut de catégorie B avec un temps plein pour 24h, un vrai salaire pour les AESH,
- L'abandon des PIAL et des PAS.

Vœux proposés par le SNUDI FO 27 et adoptés à l'unanimité des syndicats présents :

Vœu n°1 : *Le CSA de l'Eure, réuni le jeudi 25 juin 2026, demande l'abandon de tous les projets de fermetures de postes sur le département et demande des ouvertures de classe partout où cela est nécessaire.*

Vœu n°2 : *Le CSA de l'Eure, réuni le vendredi 25 juin 2026, demande l'ouverture de tous les postes et toutes les classes nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux afin de respecter les notifications de tous les élèves à besoins particuliers.*

Vœu n°3 : *Le CSA de l'Eure, réuni le vendredi 25 juin 2026, demande que les écoles maternelles puissent organiser une rentrée échelonnée sur plusieurs jours la semaine de la rentrée.*

Vœu n°4 : *Le CSA de l'Eure, réuni le vendredi 25 juin 2026, demande qu'au vu du dysfonctionnement actuel du LSU de faire preuve de bienveillance auprès des personnels qui n'utiliseraient pas le LSU afin qu'ils ne soient pas inquiétés ou rappelés à l'ordre actuellement.*

Vœu n°4 : *Le CSA de l'Eure, réuni le vendredi 25 juin 2026, demande l'ouverture et le recours à l'ensemble de la liste complémentaire.*

Vœu n°5 : *Le CSA de l'Eure demande que toutes les demandes d'INEAT pour l'Eure soient acceptées.*